

Mis en ligne le 14/03/2025



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,**

Entrechaux, le **14 MARS 2025**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Judi 27 mars 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 06 février 2025

Délibérations

1. Compte de gestion de l'exercice 2024
2. Compte administratif de l'exercice 2024
3. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
4. Préparation du budget primitif de l'exercice 2025
5. Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025
6. Ventilation GEMAPI / hors GEMAPI du budget primitif 2025
7. Cotisations des membres pour l'exercice 2025
8. Acquisition de parcelles sur la commune de Bédarrides
9. Acquisition de parcelles sur la commune de Courthézon
10. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CDG84

Questions diverses

11. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical
12. Récapitulatif des décisions du Bureau depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE